



Maintenance préventive des toitures terrasses des bâtiments communaux

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Client : [Ville des Clayes sous Bois](#)

Avis N° : AO-2044-1187

78 - Clayes-sous-Bois

Travaux de bâtiment

Procédure adaptée



Mise en ligne : 21/10/2020



Date limite de réponse : 23/11/2020

Marché < (inf.) 90 000 euros

Source : **MarchésOnline**



Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

MAIRIE DES CLAYES SOUS BOIS

Correspondant : Philippe GUIGUEN, Maire, Place Charles de Gaulle, 78340 LES CLAYES SOUS BOIS, tél. : 01 30 79 39 39, courriel : correspondre@aws-france.com, adresse internet :

<http://www.lesclayessousbois.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info/>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Objet du marché :

Catégorie de services :

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

Objet principal : 50324200

Lieu d'exécution et de livraison : Ville des CLAYES-SOUS-BOIS, 78340 LES CLAYES SOUS BOIS

Code NUTS : FR103

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

Le présent marché a pour objet, l'entretien préventif sur l'ensemble des toitures terrasses et des évacuations des eaux pluviales des bâtiments communaux. Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Marché conclu pour une période initiale de 1 an. La durée de la période initiale des prestations de 1 an. Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans

Nombre de reconductions éventuelles : 3

Prestations divisées en lots :

non

Durée du marché ou délai d'exécution :

12 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucune clause de garantie financière prévue

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix révisibles annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Le marché est financé sur les fonds propres de la Ville

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Marché réservé :

Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures

employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Autres renseignements demandés :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Toute attestation de certification ou qualification dont le candidat peut se prévaloir

Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Prix des prestations (60 %)

Valeur technique (30 %)

Mesures en faveur de la protection de l'environnement (10 %)

Pas d'enchère électronique

Type de procédure :

Procédure adaptée

Date limite de réception des offres :

23 novembre 2020 à 18 h 00

Délai minimum de validité des offres :

4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 20MS010/MA

Renseignements complémentaires :

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info/>

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : MAIRIE DES CLAYES SOUS BOIS Place Charles de Gaulle 78340 LES CLAYES SOUS BOIS Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : XLSX, XLS, DOC, PDF, DXF, DWF, JPG, BMP, PPT, ODS, ODT La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles 56 Avenue de Saint Cloud 78000 VERSAILLES Tél : 01 39 20 54 00 Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Versailles 56 Avenue de Saint Cloud 78000 VERSAILLES Tél : 01 39 20 54 00 Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/> Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Numéro de la consultation : 20MS010 Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Afin de constituer son offre, le candidat pourra effectuer une visite. Celle-ci est facultative et aura lieu sur rendez-vous pris auprès du secrétariat des services techniques joignable au 01.30.79.38.81 ou par mail dst@lesclayessousbois.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication :

19 octobre 2020

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

MAIRIE DES CLAYES SOUS BOIS, Place Charles de Gaulle, 78340 LES CLAYES SOUS BOIS

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

MAIRIE DES CLAYES SOUS BOIS, Place Charles de Gaulle, 78340 LES CLAYES SOUS BOIS
Informations complémentaires :

Ce marché ne s'inscrit pas dans un projet / programme financé par des fonds communautaires.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :



Recevoir des
avis similaires

